

COMMUNE de MOULINS EN BESSIN

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 014 406 22 U0031

Déposé le : 11/12/2022 et complété le 11/12/2022

Avis de dépôt affiché en mairie le : 21/12/2022

Demandeur : Monsieur Blais Guillaume

Nature des travaux : Création d'un abri de jardin

Sur un terrain sis à : 12 rue des colombes à MOULINS
EN BESSIN (14480)

Références cadastrales : 406 186 ZE 60

Monsieur Blais Guillaume
12, Rue des colombes
14480 MOULINS EN BESSIN (anciennement
COULOMBS)

**OBJET : CERTIFICAT TACITE DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE
DELIVRE PAR L'ADJOINT AU MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

L'Adjoint au Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur Blais Guillaume, Madame HEMERY Loïs enregistrée sous le numéro DP 014 406 22 U0031 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 11/01/2023.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Lu et approuvé

Le 23/01/23



A MOULINS EN BESSIN, le 12/01/2023

L'Adjoint au Maire,
Hervé GUIMBRETIERE



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'enseulement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.